Tarifs restauration et hébergement 2021
Tarifs divers 2021

MAJ du 19 01 21

Les prix de la restauration scolaire fournie aux élèves demi-pensionnaires ou internes des lycées de l'enseignement public sont décidés par la collectivité territoriale qui en a la charge (loi n°2004-809 du 13 août 2004).

Le Conseil Régional de Bourgogne décide également les tarifs des commensaux.

LES TARIFS DE LA DEMI-PENSION VOTES PAR LE CONSEIL REGIONAL

a) Élèves au forfait

Type de forfait	Coût annuel	Prix par repas
Forfait 5 jours	585,00 €	3,25€ sur la base de 180 repas
Forfait 4 jours	498,00 €	3,46 € sur la base de 144 repas

b) Élèves au repas

Prix du ticket : 4,40 €

LES TARIFS DES COMMENSAUX VOTES PAR LE CONSEIL REGIONAL

Le coût du repas dépend de la catégorie d'emploi de l'agent.

Tarif 1, indice inf à 467 — 3,25 €
Personnel d'Etat, apprentis, AED

Tarif 2, indice entre 468 et 582 — 4.40€
personnel état, stagiaires de la formation continue

Tarif 3, indice sup à 583 — 5.70 €
agent de la région du siège, personnel état, intervenant en formation continue, représentants syndicaux

Tarif 4, hôtes de passage — 8.30 €

agent région, AMIR et agent EMOP

indice inf à 467 = 3.25 €, dont 2.80 € facturé à l'agent, et 0.45 € versé par la région au lycée
indice entre 468 et 582 = 4.40 € dont 3.95 € facturé à l'agent, et 0.45 € versé par la région au lycée
indice sup ou = à 582 = 5.70 €, dont 5.25 € facturé à l'agent, et 0.45 € versé par la région au lycée

LES TARIFS DE L'INTERNAT VOTE PAR LE CONSEIL REGIONAL (POUR LES INTERNES SECOND CYCLE)

Tarif annuel pour 2021 = 1 582 €, soit 8.80 € par jour pour un forfait de 180 jours théoriques de fonctionnement (tarif cible du Conseil régional de Bourgogne**).**

Soit par trimestre :

Janvier à Mars	53 jrs x 8.80 € =	466,00 €
Avril à Juin	60 jrs x 8.80 € =	528,00 €
Septembre à Décembre	67 jrs x 8.80 € =	588,00 €
		1 582,00 €

LES TARIFS DE L'INTERNAT VOTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (POUR LES INTERNES POST BAC)

Tarif annuel proposé en 2021 = 1 836 € , soit 10.20 € par jour pour un forfait de 180 jours théoriques de fonctionnement.

Soit par trimestre:

Janvier à Mars	53 jrs x 10.20 € =	540,60 €
Avril à Juin	60jrs x 10.20 € =	612.00 €
Septembre à décembre	67 jrs x 10.20 € =	683.40 €
		1 836.00 €

RECAPITULATIF DES TARIFS 2021

	ANNUEL	Janvier – mars	Avril- juin	Sept – déc
Forfait DP 5 jours	**585,00 €**	172.25 €	195.00 €	217.75 €
Forfait DP 4 jours	**498,00 €**	145,00 €	166,00 €	187,00 €
Internat lycée	**1 582,00 €**	466,00 €	528,00 €	588,00 €
Internat post bac	**1 836.00 €**	540.60 €	612.00 €	683.40 €

LES TARIFS DIVERS PROPOSES AU VOTE DU C.A.

a) Location d'une chambre à la nuitée (pour un élève) :	7,00 €
Location d'une chambre à la nuitée (pour un adulte) :	10,00 €
Location d'une chambre au mois	100,00 €
b) Remplacement de la carte d'accès au self:	5.00 € la carte neuve / 2,50 € la carte usagée
c) Achat d'un protège carte:	0,45 €
d) Carte à usage unique (repas except. élèves):	4,40 € + prix de la carte jetable soit 0.50 € = 4.90 €
e) Repas exceptionnel :	14,00 €
f) Manuels scolaires perdus : et livres perdus du Centre de documentation	prix coûtant
g) Carnet de liaison perdu :	2 €
h) Photocopies pour les usagers extérieurs :	0,07 €
photocopies « couleurs » pour usagers extérieurs	0.70 €
i) Boite de préservatifs	1,00 €
j) Remboursement suite à dégradation	facturation au prix réel des réparations (facture) 6 €/heures pour la main d'œuvre des ouvriers d'entretien
k) Clé de chambre d'internat perdu	prix coûtant
g) facturation « déchet » par entreprise de recyclage	suivant prix du marché

TAUX DE CONTRIBUTION AUX CHARGES COMMUNES VOTE PAR LE CA

a)	DP	22 %	(fourchette entre 15 et 25 %)
b)	Internes	35 %	(fourchette entre 30 et 35 %)
c)	Commensaux	22 %	(fourchette entre 15 et 25 %)

Le Proviseur, C CARRIOT